

Le « parc » historique George-Étienne-Cartier à Montréal

Luc Noppen

Number 18, Winter 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18301ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Noppen, L. (1983). Review of [Le « parc » historique George-Étienne-Cartier à Montréal]. *Continuité*, (18), 38–38.

LE «PARC» HISTORIQUE GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER À MONTRÉAL



Durant l'été, Parcs Canada a procédé à une consultation sur son projet de mise en valeur de la maison George Étienne-Cartier. Peu d'inter-

venants se sont manifestés pour exprimer leur point de vue, mais le CMSQ a adressé un mémoire par l'intermédiaire de Michael Fish,

architecte de Montréal et membre de l'exécutif. Le seul point d'accrochage, outre la volonté de recréer un état qui n'existe plus, ce qui est discutable en soi, porte sur la démolition du toit mansardé en vue de son remplacement par un toit d'un modèle plus ancien, à deux versants et d'un profil très aplati. Condamné par la charte de Venise, ce genre de pratique n'a plus de fin et est à l'origine de la désormais célèbre place Royale de Québec. Dans le cas précis de la maison George-Étienne-Cartier, la modification suggérée changerait de façon notable le gabarit de l'édifice par rapport au bâtiment voisin et surtout par rapport à l'édifice qui vient d'être construit en face. La dépose de cette toiture contribuera par ailleurs à isoler visuellement la maison dans son environnement.

Alors que partout ailleurs à Montréal ce type de toiture est une constante, «un landmark» de qualité, pourquoi l'enlever dans ce cas? D'ailleurs, enlèverait-on le dernier étage de la toiture de l'hôtel de ville de Montréal, situé non loin, seulement parce qu'il nécessite des réparations et parce qu'il s'agit d'un ajout postérieur?

Suite aux audiences publiques, Parcs Canada a retenu deux approches, celle qui consiste à conserver la coque extérieure actuelle et celle qui vise à restituer le milieu de vie de l'époque de Sir George-Etienne Cartier. La première semble de toute évidence retenir l'attention. Un dossier à suivre.

Luc Noppen ■

UNE NOUVELLE TENDANCE... LE PENFIELD À MONTRÉAL

Le nouvel immeuble «Le Penfield», situé au numéro 1515, de l'avenue Docteur-Penfield, reflète une tendance qui se développe à Montréal depuis peu. Invoquant l'objectif de conserver l'environnement bâti, le promoteur a conservé trois façades qui, comme des tableaux suspendus, viennent «décorer» l'immeuble neuf. Le projet a été accepté par le ministère des Affaires culturelles, malgré la présence juste à côté d'une maison classée bien culturel qui fait d'ailleurs partie du projet global. Comble de malheur, une des façades s'est écroulée pendant les travaux et on a été obligé de la construire à neuf. «Le Penfield», expression d'une nouvelle tendance qui donne bonne conscience? Chose certaine, Montréal sauve la face. Luc Noppen ■

